

La "gouvernance" des universités :

-

Au-delà de l'abrogation de la LRU, nous réclamons un retour à une gestion du personnel et de la masse salariale des universités par le ministère.

-

Nous demandons un plan de résorption de la précarité dans l'ESR, et le déploiement de postes pour le support administratif et pour réduire la quantité d'heures supplémentaires réalisées par les enseignants-chercheurs.

-

Nous nous opposons enfin à toute modulation des services, ainsi qu'à la monétisation des décharges d'enseignement, payées sur contrats de recherche.

La structuration de la recherche :

-

Nous réclamons la suppression des agences de moyens, qui ont dépouillé les organismes de toute politique scientifique à long terme, ainsi que le ré-équilibrage des financements récurrents et sur projets.

-

Nous contestons l'idéologie d'évaluation/sanction mise en œuvre par l'AERES.

-

Nous attendons une diminution du nombre d'organismes, et une homogénéisation des procédures propres à chaque organisme (délégations, conventions, ...)

La réussite de nos formations :

-

Nous souhaitons que prenne fin la concurrence malsaine entre établissements, due à la démission du ministère de son rôle de pilote de l'offre de formation. Le ministère doit revenir à un cadrage national des diplômes, et dessiner les grandes lignes de la carte des formations.

-

Nous demandons la reconnaissance du master et du doctorat dans les conventions collectives.

-

La réussite dans les premières années nécessite une augmentation des moyens, et une articulation plus coopérative entre classes préparatoires, BTS, IUT et licences, ainsi qu'une meilleure orientation et remise à niveau des étudiants en difficulté. Elle passe aussi par une réflexion approfondie sur les rythmes et les conditions d'étude, en collaboration avec le rectorat et le CNOUS, et l'assouplissement du carcan administratif qui entoure le LMD.

Les réflexions du Snesup-FSU concernent aussi de nombreux autres aspects de nos métiers, et en particulier à la défense des droits des personnels :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=6375&ptid=5>

La section Snesup-Campus UM2.